

2013/6005 - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association Grrnd Zero – Vote de l'opération 99SEGRRR et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1- programme 00005 pour 100 000 euros TTC – Approbation d'une convention (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 11/11/2013, p. 2386)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Nouvelle délibération qui me paraît très importante par rapport à tout ce qu'on disait sur le développement de notre politique culturelle sur notre territoire. Peut-être ne le savez-vous pas, mais la ville de Lyon est partenaire de l'association Grrnd Zero depuis 2007 avec un soutien qui a été apporté à la fois financièrement pour l'organisation de concerts dans un premier temps au Rail Théâtre puis par la mise à disposition par la SACVL, puis par le Grand Lyon, de locaux à Gerland.

Notre politique culturelle, je le disais tout à l'heure, a pour objectif de créer une scène artistique dynamique et innovante et nous soutenons dans cet objectif de nombreuses équipes artistiques et collectifs, notamment dans le domaine des musiques actuelles. C'est cette complémentarité des acteurs de la scène lyonnaise qui donne aussi à notre Ville tout son dynamisme.

Grrnd Zéro est une association regroupant des collectifs d'artistes issus de diverses structures lyonnaises, toutes très actives dans le domaine des musiques underground. Elle regroupe autour d'elle différentes associations culturelles. Elle joue un rôle important à Lyon et ses activités sont aujourd'hui soutenues par les Nuits sonores, le Transbordeur et l'ensemble des acteurs du monde des musiques actuelles.

Quand il a fallu mettre fin à l'utilisation des locaux à Gerland, dans le bâtiment Brossette et au Rail Théâtre par ailleurs, nous avons travaillé avec la Direction de l'Immobilier du Grand Lyon, pour un relogement sur un bâtiment, car il était difficile de trouver un espace dans notre Ville et nous avons finalement trouvé un bâtiment situé à Vaulx-en-Velin, d'une surface de 1500 m², en accord avec l'équipe municipale de Vaulx-en-Velin, pour proposer à ce collectif de pouvoir s'implanter.

Nous souhaitons, bien sûr, que Grrnd Zéro puisse poursuivre ses activités, participer activement à la scène culturelle de notre Ville, de notre agglomération et bien entendu de la métropole à venir.

Concrètement, il s'agit donc d'un bâtiment appartenant au Grand Lyon et pour lequel la Ville participe au budget de rénovation, pour élaborer une salle de concerts, des ateliers et des locaux d'associations.

Il s'agit là d'une première tranche de 100.000 € que nous vous soumettons aujourd'hui. Elle vient d'ailleurs compléter une subvention que nous avons votée en juillet 2013, de 20.000 € pour les aider pendant cette période à pouvoir travailler et mener des concerts, mais aussi la mise à disposition de locaux de stockage à la fourragère.

Je vous demanderai donc de voter cette subvention.

M. LAFOND Luc : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, Monsieur le Maire, vous proposez une subvention d'investissement de 100.000 € pour Grrnd Zéro, destinée à des travaux dans un bâtiment à Vaulx-en-Velin.

Après avoir squatté les locaux publics. Après avoir obtenu une convention d'occupation précaire de locaux à Gerland. Après des années de bras de fer avec vous, Grrnd Zéro semble aujourd'hui obtenir gain de cause dans sa volonté d'obtenir un lieu pérenne pour la programmation de ses concerts.

Passons sur les imbroglios entre le propriétaire (le Grand Lyon) et le gérant (la Ville de Lyon) au sujet des locaux de Gerland. Le Grand Lyon demande en 2011 à Grrnd Zéro de quitter les lieux, la Ville découvre cette décision, s'y oppose et obtient un délai, en finançant au passage 5.000 € de travaux. Nous vous alertons : veillez à ne pas créer un précédent.

Aujourd'hui, pouvez-vous nous éclairer sur les conditions d'hébergement à Vaulx-en-Velin, dans un bâtiment de 2.000 m², propriété du Grand Lyon ? Cette convention se terminera au plus

tard en 2014. Est-ce que la Ville va financer 100.000 € de travaux pour une occupation temporaire d'un lieu situé dans un secteur en forte mutation urbaine ?

En 2013, la Ville a voté pour Grrnd Zéro une subvention de fonctionnement de 20.000 € ainsi qu'une mise à disposition temporaire et gratuite d'un local, quai Pierre Scize. Est-ce que la prochaine subvention de fonctionnement de la Ville, servira à payer un loyer et les fluides dans le bâtiment à Vaulx-en-Velin ? Est-ce que cette ville participera ?

Nous n'avons rien contre les musiques actuelles, bien au contraire...

(Bruits divers.)

Je sais que l'art n'a pas de prix pour la Gauche, mais...

Nous n'avons rien contre les musiques actuelles, bien au contraire, mais nous restons très vigilants sur cette Association, qui devrait davantage développer ses ressources propres et compter un peu moins sur les subventions publiques. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Ecoutez, moi je n'ai pas de conseil à vous donner ! Vous menez votre campagne comme vous le voulez, mais chaque fois que vous intervenez vous vous faites des adversaires dans la Ville...

(Protestations dans les bancs de l'Opposition.)

M. LAFOND Luc : Oui, vous, vous achetez tout le monde, Monsieur le Maire !

M. LE MAIRE : On n'a pas acheté des milliers de personnes ! C'est scandaleux ce que vous dites !

Je vais essayer de vous expliquer comment nous travaillons, en particulier avec les émergents.

Si vous regardez dans le dernier mandat, le sujet qui nous a occupés pendant quelques temps, RVI Feuillat : chaque fois, nous hébergeons un certain nombre de jeunes des musiques émergentes, jeunes ou moins jeunes d'ailleurs, dans les bâtiments qui ne nous servent pas. Puis, à un moment donné, évidemment, les anciens bâtiments, ils finissent par nous servir. Nous sommes en train de réaliser aujourd'hui la ZAC des Girondins et donc nous avons besoin des locaux. Alors qu'est-ce que nous faisons ? On ne va pas leur dire aux gens : « Déménagez, on ne veut plus de vous ! » Donc, on essaie de trouver une friche industrielle, qui puisse leur permettre de grandir, de se développer et demain de devenir des artistes reconnus sur la scène française et européenne. C'est comme cela qu'on a fait monter en puissance...

Vous voyez tout à l'heure vous parliez de Vincent Carry, lorsque nous avions -vous ne vous en souvenez même pas-, au début du premier mandat, proposé de soutenir des jeunes, je ne sais plus comment cela s'appelait, je crois que c'était Arty Farty à l'époque, qui allaient développer un festival extraordinaire, vous avez -je vais vous retrouver la délibération si vous le voulez- voté contre.

M. : Non !

M. LE MAIRE : ...Je vous renverrai votre intervention. A l'époque je me souviens. Je retrouverai les commentaires... Il se trouve que ces gens-là, ils se développent de manière extraordinaire et qu'il y a toute une école de DJ, beaucoup sont nés à Lyon et qui, effectivement aujourd'hui, sont parmi les plus grands mondiaux.

Ces gens-là savent quelle politique vous mèneriez et quelle politique ils souhaitent voir mener. Donc après, ne vous étonnez pas qu'ils s'engagent ! Mais ce soir, vous aggravez votre cas, d'heure en heure... et nous avons déjà passé cinq heures, c'est dire combien !

M. LAFOND Luc : Monsieur le Maire, je vous invite à lire leur blog et vous verrez que l'idéologie est tout autre !

M. LE MAIRE : Moi, je ne regarde pas l'idéologie ! Je veux que les gens puissent effectivement se développer. Et moi je veux vous dire, j'essaie chaque fois de regarder où sont les talents ? Quels sont ceux qui peuvent bouger ? Quels sont ceux qui peuvent faire rayonner Lyon ? Et ceux-là qu'ils soient dans le monde de l'économie, de la culture, du sport, j'essaie de leur donner les moyens d'aller de l'avant. C'est ça une vision de la ville !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Adopté.) (Le Groupe Lyon Divers Droite a voté contre.)